Bilan de cinq années de stratégie européenne pour l'emploi

2002/2152(INI) - 25/09/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de M. Herman SCHMID (GUE/NGL, S) sur la communication de la Commission sur le bilan de cinq années de stratégie européenne pour l'emploi (SEE), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé du 11 septembre 2002). Pour l'essentiel, la Plénière demande, comme la commission au fond, que la méthode ouverte de coordination soit révisée et que la Commission modifie la SEE de manière à en faire un processus à plusieurs niveaux au sein duquel il y aurait davantage d'interactions entre les différents acteurs de la stratégie aux plans national, régional et européen, y compris avec les ONG et les autres acteurs de la société civile. La Plénière a également demandé que les pays candidats soient associés au processus et à la méthode ouverte de coordination. Elle en outre insisté sur la nécessité d'adopter, tant au niveau européen que national, des objectifs ambitieux liés à des indicateurs précis permettant de mesurer le degré d'efficacité des États membres en ce qui concerne la mise en oeuvre de la SEE. La Plénière a également soulevé le lourd problème du chômage en demandant à la Commission de mettre l'accent sur la création d'emplois via de vastes partenariats, y compris pour assurer des emplois de qualité. Enfin, la Plénière s'est émue dans la situation particulièrement préoccupante des femmes dont le taux d'emploi est de quelque 17% inférieur à celui des hommes et demande aux États membres de prendre des mesures en vue de favoriser l'emploi et la formation des femmes, tout en leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale.